

Centre socioculturel « Le Nouvel Air » Règlement canoë-kayak

Inscription :

Toute personne doit avoir procédé au paiement et avoir rempli les différents documents avant toute balade en canoë-kayak :

- fiche de renseignement
- questionnaire santé et certificat nage 25m
- validation et signature du règlement

Assurance :

- Le CSC se dégage de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels
- l'assurance du CSC couvre la responsabilité civile des personnes dans le respect et l'application des consignes d'utilisation du matériel et consignes de sécurité ci-dessous

Utilisation du matériel :

- Le matériel est prêté aux utilisateurs qui doivent en prendre soin et en cas de dégradation volontaire les frais seront à leur charge
- Le matériel doit être rangé à sa place (casques, pagaies, gilets) et les canoë-kayak replacés sur les remorques lors du retour et une aide est la bienvenue lors de l'embarcation

Consignes de sécurité et de navigation :

- Le mineur non accompagné doit obligatoirement pratiquer le canoë avec un adulte majeur responsable (un enfant mineur ne peut pratiquer que le canoë en présence d'un adulte et impossibilité de pratiquer le kayak seul)
- Interdiction de débarquer sur les berges, celles-ci sont privées
- Respecter les autres utilisateurs de la rivière, contourner les lignes des pêcheurs et cohabiter dans le respect des pratiques de chacun
- le gilet de sauvetage et le casque sont obligatoires et doivent rester fermés durant toute la balade en canoë-kayak
- la baignade est interdite
- Par manque d'eau les participants peuvent sortir exceptionnellement de leur canoë-kayak et en cas de chute se sécuriser sur la rive en respectant le matériel (pagaie, canoë-kayak)
- Le nombre de personnes embarquées au départ doit être identique à l'arrivée, il est interdit de prendre d'autres personnes pendant la descente
- Respect de la nature (pas de déchets, pas de pique-nique et cueillette interdite sur la rivière)
- La rivière est de catégorie 1 (accessible aux débutants) et ne nécessite pas d'encadrement spécifique et les utilisateurs sont en autonomie
- L'organisation de l'activité dépend des contraintes météorologiques ou hydrologiques et en cas d'évolution de ces conditions le responsable peut annuler les descentes en canoë-kayak (dans ce cas l'organisateur procédera au remboursement des participants)
- Prévoir des chaussures fermées (d'eau ou baskets) et une tenue de rechange pour le retour et éviter de prendre tout objet de valeur

J'ai lu et bien pris en compte l'ensemble des aspects du règlement et en accepte les conditions :

Nom, Prénom et Signature du majeur :

Noms et Prénoms des mineurs qui accompagnent le majeur :